

La réinformation catholique au quotidien

Le nouveau pavé de Mgr Cattenoz

17 NOVEMBRE 2012 par MAXIMILIEN BERNARD dans CULTURE DE VIE, EN UNE, PEREPISCOPIUS, POINTS NON NÉGOCIABLES

Après sa mémorable sortie à l'encontre des écoles sous contrat auxquelles il menaçait de retirer l'agrément de catholiques en raison de leur apostasie silencieuse, **Mgr Jean-Pierre Cattenoz**, archevêque d'Avignon, refait parler de lui dans le domaine public. Dans un entretien à mes confrères de [Nouvelles de France](#), consacré à la dénaturation du mariage, le prélat propose d'abroger l'obligation faite à tout prêtre de s'assurer que des futurs mariés sont bien passés à la mairie avant de s'engager devant Dieu.

« **Je me pose franchement la question de la nécessité de passer devant Monsieur le maire. Aujourd'hui cette loi apparaît totalement obsolète. Je comprendrais tout à fait les chrétiens qui ne se reconnaîtraient pas dans cette loi.**

Vous-même, accepteriez-vous de célébrer un mariage qui ne serait pas préalablement reconnu civilement ?

Vous savez, l'Eglise, pour diverses raisons, à la possibilité de célébrer des mariages secrets. Un jour nous devons dire à l'Etat que nous nous pourrons plus nous appuyer sur une loi qui date d'un autre siècle. Très franchement, je crois que l'Eglise n'est pas en retard comme on essaie de nous le faire croire, au contraire, elle est en avance sur ces questions et l'on finira par le reconnaître. »

Un mariage civil vidé de sa substance : soluble par le divorce, dénaturé par la reconnaissance juridique d'unions homosexuelles, quasi-identique sur le plan des avantages financiers au Pacs, qui n'est autre qu'une relégitimation de la répudiation (puisqu'il peut se rompre par simple lettre recommandée). Bref, un mariage qui n'est plus un mariage. On ne voit pas au nom de quoi l'Eglise devrait reconnaître ce mariage civil. Il est désormais temps de s'en débarrasser. Nos fonctionnaires de mairie auront ainsi bien moins de travail et d'ailleurs, je ne doute pas que nous verront chuter les mariages civils, ce qui montrera qu'il n'y a que les catholiques qui se marient.